



Note conceptuelle

2^{ème} Comité de Pilotage

**Programme conjoint Union Européenne/Conseil de l'Europe
« *Projet d'appui aux instances indépendantes en Tunisie* » (PAII-T)**

Tunis, 1^{er} décembre 2021

L'objectif principal du programme conjoint Union Européenne/Conseil de l'Europe d'appui aux Instances indépendantes en Tunisie « PAII-T », dont la mise en œuvre a démarré en janvier 2019, est de soutenir l'établissement des Instances indépendantes en Tunisie et de les accompagner afin qu'elles deviennent pleinement opérationnelles dans le but d'exercer leurs fonctions constitutionnelles et statutaires en toute indépendance. Les objectifs spécifiques du programme comprennent des questions clé dont le renforcement de la base juridique, l'organisation interne, l'autonomisation financière, la transparence et les capacités des Instances indépendantes. La coordination et la coopération entre les Instances indépendantes et entre celles-ci et des institutions avec des mandats similaires, y compris dans la région du Sud de la méditerranée et en Europe font également l'objet du programme.

Le Conseil de l'Europe met en œuvre le programme en collaboration très étroite avec l'Union européenne, partenaire principal dans la région et bailleur de fonds. La mise en œuvre s'appuie également sur une coopération approfondie avec nos partenaires tunisiens, y compris les bénéficiaires directs du programme : les Instances indépendantes, ainsi que d'autres acteurs clés tels que le Ministère de la Justice, le Ministère de la Santé, les bénéficiaires indirects et ultimes étant les citoyens tunisiens, qui bénéficieront d'une meilleure protection des droits et libertés fondamentaux.



Le rôle du Comité de pilotage (COPIL) du PAII-T, qui réunit régulièrement des représentants de l'Union européenne, des partenaires tunisiens et du Conseil de l'Europe, est de guider et de superviser la réalisation du programme ainsi que de promouvoir la coordination parmi tous les partenaires et bénéficiaires. A l'occasion de cette deuxième réunion, le COPIL sera invité à discuter l'état de la mise en œuvre du PAII-T et à examiner les plans de travail stratégiques, développés par le Conseil de l'Europe en consultation avec les bénéficiaires et la DUE. Le Comité de pilotage abordera toute autre question pertinente liée au programme.

CONTACTS PRESSE :

Malek Khaldi, chargé des relations presse

Tel. : 58307955

E- mail: malekkhaldi@yahoo.fr

Veronika Verner, Chargée de communication du PAII-T, Conseil de l'Europe

Tel. : 56863766

E- mail: veronika.verner@coe.int